

## PROGRAMME DE FORMATION – PERMIS B et 78 (automatique)

### OBJECTIF

Obtenir la catégorie B du permis de conduire

### PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir minimum 16 ans (15 ans pour l'apprentissage anticipé de la conduite)
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Avoir la nationalité Française, ou justifier de la régularité de son séjour en France
- Résidence normale et domicile en France
- Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus, être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC) en étant en capacité de fournir l'attestation de participation, ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC), ou l'attestation individuelle d'exemption
- Être enregistré en préfecture
- Disposer d'un livret d'apprentissage de la conduite

### INTERVENANTS

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R)
- Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

### MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

#### Pédagogie et didactique :

- Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes.

#### Moyens et outils :

- Salle de cours équipées de moyens informatiques / vidéo-projection.
- Outils pédagogiques et réglementaires
- Documentation professionnelle
- Maquettes

#### Véhicules :

- Véhicules à boîte manuelle ou automatique de la catégorie B du permis de Conduire

### EFFECTIF

1 élève par véhicule

### HORAIRES

- **Horaires du Code**

JOURS	HORAIRES
LUNDI	15h à 19h
DU MARDI AU VENDREDI	10h à 13h et de 15h à 19h
SAMEDI	10h à 13h

- **Horaires des heures de conduite :**

A déterminer en fonction du planning

**DUREE DE LA FORMATION**

- Minimum 20 heures de conduite obligatoires (boîte mécanique)
- Minimum 13 heures obligatoires (boîte automatique)

**PROGRAMME**

Le programme de formation est défini par l'arrêté du 13 Avril 2013.

Il comporte 4 compétences :

- 1) Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- 2) Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- 3) Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- 4) Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

***Détails dans le tableau ci-dessous***

**SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION**

- Livret d'apprentissage de l'élève
- Fiche de suivi de l'enseignant

**DIPLÔME VISE**

- Passer avec succès l'épreuve théorique générale (ETG) portant sur la connaissance de la réglementation concernant la circulation et le conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur si celle-ci n'est pas déjà obtenue depuis moins de 5 ans.
- 
- Passer avec succès l'épreuve pratique permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicule.

PROGRAMME DE FORMATION / APPRENTISSAGE ANTICIPE DE LA CONDUITE, PERMIS B AVEC OU SANS CONDUITE SUPERVISEE			
1. MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule Dans un trafic faible ou nul	2. APPRÉHENDER La route et circuler Dans des conditions normales	3. CIRCULER Dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres Usagers	4. PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Evaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage Longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se Comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, Limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des Motocyclistes. Savoir en tenir compte.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi et avertir.		Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	
Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts ...	